

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 183

DE LYON

Vendredi 1^{er} Juillet 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 16 DE CHAQUE MOIS

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS
ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 32, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent
le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent
le N°

ABONNEMENTS.

Trois mois	10 fr.
Six mois	18 fr.
Un an	34 fr.
Paris et départements limitrophes	5 fr.
Autres départements	8 fr.
Etranger (Union Postale)	9 fr.

LA GUERRE. OPÉRATIONS DÉCISIVES — LA COMMISSION D'ENQUÊTE

FAITS DU JOUR

La Chambre a continué, dans sa séance du matin, à discuter les articles du projet relatif aux assurances sur la vie. La séance du soir a été consacrée à la loi de 2 ans.

Le Sénat a abordé la discussion des articles de la loi relative à la suppression de l'enseignement congréganiste.

La commission d'enquête a entendu M. Audier et M. Cottignies qui ont cherché à pallier par des explications embarrassées, l'impression produite par les graves déclarations de M. Millerand. Elle entendra ensuite de nouvelles et importantes dépositions.

Le nouvel incident Millerand-Combes fait l'objet de tous les commentaires et l'on remarque à prévoir la chute du ministère, surtout si M. Leygues interpellé.

Les dépêches de Paris nous apportent des renseignements sur l'affaire Dautriche et les trois officiers qui viennent d'être arrêtés.

Les dépêches d'Extrême-Orient signalent qu'une grande bataille est engagée, aux environs de Liao-Yang, entre le général Kouroupatkine et toutes les forces japonaises.

WATERLOO

Il est des noms prestigieux qui gardent malgré tout un attrait puissant, une renommée impérieuse. Les années passent, les générations se succèdent, d'autres événements surgissent qui révolutionnent le monde, et toujours ces noms prestigieux provoquent un frisson d'admiration dans les masses, font vibrer l'âme impressionnable des foules.

Waterloo est de ces faits dont le souvenir, consacré par l'Histoire, popularisé par la Légende, restera immortel pour ceux du moins que n'aveuglent pas la haine et le parti pris et qui ne veulent pas renier les grands Français qui ont fait honneur à leur pays et à l'Humanité.

Ceci n'est pas précisément l'avis des chroniqueurs anonymes de *Lyon* et du *Progrès*. Les deux journaux blocards lyonnais ont publié, hier, sur cette bataille de Waterloo, deux articles d'une littérature à la Hervé, articles remarquables par leurs conceptions absolument fausses, par leur manque de sens historique, par leur partialité révolutionnaire.

Chacun sait que, grâce à l'initiative d'une Société française et bonapartiste, la Société de la « Sabretache », on a élevé ces jours derniers, sur le champ de bataille même de Waterloo, un monument à la gloire des soldats français morts pour la patrie. Ce monument, du sculpteur Gérôme, représente un grand aigle blessé à mort.

Quoi de plus naturel ? Anglais, Prussiens, Hanovriens qui sont tombés eux aussi au champ d'honneur ont depuis longtemps des monuments qui consacrent leur vaillance. Pourquoi n'aurait-

on pas commémoré aussi celle des « Marie-Louise » et des « vieux grognards » de la Garde ? Les peuples n'ont-ils pas l'honorable devoir de célébrer le culte de leurs héros, même si ceux-ci ont été vaincus, puisque ce sont des braves ?

Nous applaudissons donc sans réserves ceux qui ont eu l'idée d'élever sur les lieux mêmes du combat, en face du Lion britannique, l'aigle en bronze de Gérôme.

Et nous protestons avec énergie contre les insinuations mauvaises des gens de parti-pris qui déversent les insultes les plus basses, les injures les plus viles à celui que l'on considère à juste titre comme le plus grand capitaine des temps modernes, à celui que l'Histoire a égalé à Alexandre, à César, à Annibal.

Evidemment, il n'est pas question ici du régime impérial, du régime d'autoritarisme et d'absolutisme que Napoléon I^{er} avait mis en honneur, et que, républicains, nous réprouvons.

Mais ce qui est inadmissible, c'est que des journalistes Français se permettent de bavarder d'une façon aussi ignoble sur le vainqueur d'Austerlitz et de Wagram, sur le vaincu de Waterloo.

Je m'en voudrais de ne pas mettre sous les yeux de nos lecteurs ce morceau de littérature de *Lyon*. Qu'ils jugent de sa saveur.

Mais, quoi ! Napoléon, qui, avec la supériorité numérique et malgré le courage de ses soldats, n'a pu, grâce à la maladresse de ses manœuvres, rompre les faibles lignes anglaises après huit heures de lutte acharnée ; Napoléon, dont l'incurie, le manque de coup d'œil a, ce jour-là, par suite d'un simple déplacement de forces, livré son armée à la défaite, plus que cela, à la déroute complète ; Napoléon, qui perdant la tête, n'a pas même essayé d'organiser une retraite honorable ; Napoléon, qui n'a pas su mourir avec ses soldats, qui les a abandonnés comme en Égypte et en Russie, qui s'est débrouillé de l'ennemi, laissant en trophée aux Hussards prussiens sa voiture, son chapeau, sa longue, ses papiers, son épée, pour, trois jours après, aller insulter, en les accusant de trahison, ceux qui étaient morts pour lui ; ce homme-là, le personnage, lui et son régime, par un aigle succombant avec un mouvement d'héroïsme et de suprême résistance, c'est mentir à l'Histoire et outrager la morale des nations.

Ce qu'il fallait représenter, c'était un aigle cachant derrière des monnaies de cuivre, la tête basse, dans un mouvement d'épouvante, l'aigle oblique et féroce et de ses serres, déchirant encore un soldat français expirant.

Que dire de ces lignes ? sinon qu'elles sont inspirées par un violent parti pris, par une haine implacable et par suite qu'elles ne sont qu'un tissu d'erreurs flagrantes et d'appréciations malsaines. Napoléon a été vaincu à Waterloo, c'est évident ; mais le chroniqueur anonyme de *Lyon* semble en ignorer les causes.

Les causes les voici : la bataille n'a commencé qu'à onze heures du matin ou midi, par suite du mauvais temps. Napoléon n'a plus à sa disposition des troupes aussi bien exercées, aussi entraînés qu'au début de son règne ; les rangs des vieux grognards se sont éclaircis ; les vides ont été comblés par de tout jeunes gens, par ces admirables « Marie-Louise ». Les chefs, les généraux ne sont plus parmi les meilleurs ; les uns sont morts au cours

de l'épopée impériale, les autres hésitants ne se sont pas ralliés à la fortune encore chancelante du César. Il y a bien Ney, le « Brave des Braves », mais les autres n'ont pas la valeur des Davoust et des Masséna.

Malgré toutes ces raisons, malgré le retard de la bataille, le sol détrempé, l'infériorité des généraux et des troupes dont le courage fut admirable, malgré la ténacité inlassable de Wellington et de ses Anglais, à sept heures du soir la bataille était gagnée et l'armée britannique allait battre en retraite, lorsque Blucher et ses Prussiens débouchèrent sur le champ de bataille et assurèrent le triomphe des armées alliées.

En somme, la véritable cause, la cause déterminante de la défaite de Napoléon réside dans ce fait que Grouchy n'a pas marché au canon et n'a pu retarder et empêcher la marche de l'armée prussienne.

Voilà la vérité, n'en déplaise à l'auteur de l'article de *Lyon* qui, croyant faire œuvre historique, ne réussit qu'à faire œuvre de pamphlétaire et à tromper ainsi sciemment ou inconsciemment les masses.

Le nom de Napoléon, quelles que soient les attaques dont il sera l'objet restera fixé à tout jamais dans les mémoires.

Sa célébrité est universelle ; tous les peuples du monde, même ceux qu'il a le plus combattus, comme les Anglais et les Prussiens, sont les premiers à rendre hommage à son génie militaire, unique dans les temps modernes.

Reconnaissons d'ailleurs que le gouvernement de M. Combes, plus généreux et moins partial que les chroniqueurs anonymes de *Lyon* et du *Progrès*, a participé à la fête des glorieux morts de Waterloo en se faisant représenter par M. Gérard, notre ministre en Belgique.

Mais, il est triste de constater qu'il est des Français qui osent dénigrer basement celui qui fit trembler l'Europe devant la France, celui qui fut le soldat armé de la Révolution française.

Nous avons des grands hommes, respectons-les ; nous avons un patrimoine glorieux, soyons-en fiers. Mais de grâce, n'insultons pas à nos gloires.

Emile ÉTIÉVENT.

Notes Politiques

LA FAILLITE DE LA MAGISTRATURE

Si la commission d'enquête ne parvient pas à découvrir les noms des parlementaires qui tentent de corrompre les Chartreux, elle aura du moins arraché la porte des coulisses gouvernementales et permis aux profanes de contempler le cloaque qu'elle cachait.

Elle aura enfin découvert les motifs véritables qui inspirent les actes du Bloc. Elle aura été au grand jour les hontes d'une coterie dont les membres n'hésitent pas à trafiquer de leurs mandats de représentants du peuple contre l'or des religieux qu'ils persécutent et qu'ils proscrirent.

Comme il fallait s'y attendre, les maîtres chanteurs ont pris toutes les précautions que comportait l'entreprise financière qu'ils avaient combinée. Quant aux Chartreux, ils ont sagement agi en gardant le silence. Ils avaient été l'objet d'une tentative de corruption, ils l'ont

dénoncée, ils ne pouvaient pas donner de noms manquant de preuves pour corroborer leurs dires. Ils auraient sans doute été crus par tous les hommes de cœur, mais ils se seraient exposés sans défenses aux insultes des aboyeurs stépidés.

Peu importe du reste, l'intérêt du drame réside tout entier maintenant dans la lutte désespérée engagée par le président du Conseil pour couvrir les turpitudes de sa camarilla.

La déposition faite hier par M. Millerand est certainement la plus grave de toutes celles entendues jusqu'à ce jour par les enquêteurs ; elle constitue un réquisitoire écrasant contre le ministère d'autocratie et de terreur policière qui déshonore la République.

Affaires véreuses qui relèvent de la Cour d'assises, coups de bourse louches, compromissions avec des croupiers de cercles et de villes d'eaux, achats de croix, ventes de députés et de sénateurs par comités spéciaux, voilà ce qu'il faut voir au fond de l'affaire des Chartreux.

Voilà ce qu'a tout prix M. Combes veut dissimuler en mettant l'appareil de la justice au service des rastaquouères larés de la politique alimentaire qu'il exploite et dont il vit.

Voilà ce qu'il veut coûte que coûte, étouffer sous la calomnie et les insinuations perfides, en romançant et en truquant ces dossiers.

Comme le dit avec raison le *Gaulois*, M. Millerand a prononcé l'*« oraison funèbre »* de la magistrature lorsqu'il a montré à juges d'instruction et procureurs faisant assaut de servilisme et de méprisables bassesses.

En présence de pareilles ignominies, la commission d'enquête a eu un haut de cœur et M. Combes a traduit le sentiment de tous ses collègues en qualifiant ces procédés de répugnants.

L'heure du châtiement ne saurait tarder. La commission d'enquête ira jusqu'au bout et, lorsque son œuvre sera accomplie, il faut espérer que le pays imposera aux Chartreux de balayer dans la boue, dont le flot montant menace de tout submerger, ce gouvernement de malfaiteurs qui se vautre sur lui et le dégrade.

Ce sera la revanche de la Justice qui n'a jamais été salée et bafouée impunément.

Pierre TOURRET.

M. COMBES ET LE BUDGET DES CULTES

Paris, 30 juin. M. Combes était convoqué depuis plusieurs jours par la commission du budget pour donner son avis sur la suppression du budget des cultes. Il s'est décidé à s'y rendre aujourd'hui, mais à la stupéfaction générale, il a refusé de s'expliquer. Malgré l'insistance des membres de la commission, on n'a pu arracher aucune parole au président du Conseil, qui a dit qu'il ne parlerait que devant la Chambre. Cela a produit une grosse émotion dans les couloirs.

L'AFFAIRE DAUTRICHE

Autour des nouvelles arrestations. Les cas des inculpés.

Paris, 30 juin. Selon le *Matin*, le général Delaune, chef d'état-major à l'époque du paiement des 24.000 francs, aurait déclaré que ses subordonnés avaient abusé de sa confiance et invoqué un prétexte faux pour lui faire contre-signer l'ordre de versement. Le commandant Rollin a eu hier après-midi une entrevue avec sa femme à la prison.

Interviewée par un rédacteur de l'*Intransigeant*, Mme Rollin a déclaré que son mari ne craint rien relativement à l'emploi des fonds remis à « Austerlitz », mais qu'à cinq années de distance il ne peut se

rappeler exactement l'emploi de cet argent.

Suivant le *Gaulois*, le général André aurait l'intention de déférer le lieutenant-colonel Rollin et les capitaines Mareschal et François à un conseil de guerre. Le premier, qui appartient au gouvernement militaire de Paris, passerait devant un conseil de guerre spécial qui serait constitué à Paris ; le capitaine Mareschal et le capitaine François du conseil de Clermont-Ferrand.

Le *Petit Journal* annonce que le lieutenant-colonel Rollin a choisi comme défenseur M. Alpy, conseiller municipal de Paris, avec lequel il s'est entretenu assez tard dans la soirée.

LES NOUVELLES ARRESTATIONS

Paris, 30 juin. Le *Petit Parisien* a reçu les déclarations d'un ami du capitaine François qui lui a dit :

« Le capitaine François comme le lieutenant-colonel Rollin et le capitaine Mareschal, sont inculpés d'avoir, par indication et par ordre, participé au faux reproché à l'archevêque d'Austerlitz, et, comme vous le savez sans doute, le successeur de l'adjudant Grubelin au bureau des renseignements. Cette accusation ne repose sur aucune preuve.

« Si M. Dautriche a fait un gracieux sur le mot « Austerlitz » c'est simplement parce qu'il avait commis une erreur matérielle qu'il a voulu réparer immédiatement. Il ne peut être question de faux sur un agenda. Mon ami m'a affirmé à maintes reprises, de plus l'ouverture de l'information, que jamais le mot « Austerlitz » n'avait couvert le nom du témoin Czernuski, ainsi que le prétend l'accusation.

« Et d'ailleurs, je ne sais pas pourquoi on reproche ce faux, si faux il y a, aux quatre prévenus. Ils avaient au-dessus d'eux, comme chef du bureau des renseignements, le général Delaune. C'est le général Delaune qui visait dans la comptabilité la sortie d'une somme aussi élevée sans demander des explications ?

« Les officiers accusés pourraient, dès à présent, invoquer la loi d'amnistie. Le faux qu'ils auraient commis remonte au second Empire. Or, depuis, tous les crimes et délits relatifs à l'affaire Dreyfus ont été amnistiés ; mais cette loi, si ce n'est pour la réclamation, n'a pas été appliquée à tout autre façon si elle était coupable.

D'autre part, le *Gaulois* donne les renseignements complémentaires suivants :

« En 1889, le chef du service des renseignements était le lieutenant-colonel Rollin, alors commandant. Il avait déjà appartenu à la S. S. du temps du colonel Sandherr. A ses côtés travaillaient, comme sous-chef, le capitaine François, qui, un peu plus tard, succéda comme chef à la S. S. au commandant Rollin et le capitaine Mareschal. Les trois officiers, d'un rare mérite, serviteurs dévoués de leur pays, s'appliquèrent à reconstituer l'organisation si précieuse créée par les Sandherr et les Henry et que la campagne dreyfusarde avait à peu près détruite.

« Parmi les agents les plus utiles que conservait encore la S. S., se trouvait un Autrichien occupant dans son pays une situation importante. On le désignait sous le pseudonyme d'Austerlitz. Au mois d'août 1889, Austerlitz offrit des documents au échange de 25.000 francs. On accepta, après la somme émise grosse. La mensualité prévue au service des renseignements ne pouvait suffire. On préleva 20.000 fr. sur la réserve de la S. S. et 5.000 fr. sur le compte courant.

« Comme aucune somme ne peut sortir du coffret de la réserve sans le visa du sous-chef d'état-major, qui était alors le général Delaune, celui-ci approuva régulièrement le rétablissement et, sur le carnet de caisse de la réserve, on inscrivit la mention : « Pris à la réserve 20.000 francs pour documents Austerlitz. — Signé : François ; — Visé : DE « LANGE ».

« Les 5.000 autres francs furent pris sur le compte courant et le carnet de caisse ordinaire porta cette mention : « 5.000 francs complément des 20.000 francs pris à la réserve pour documents Austerlitz. » C'est le capitaine Mareschal qui alla porter les 25.000 francs à Austerlitz, en territoire étranger. Il signa donc un reçu ainsi libellé : « Reçu « 25.000 francs pour documents Austerlitz. — Signé : MARESCHAL.

« C'est en copiant ce reçu à la fin du mois, sur un registre brouillon que M. Dautriche commença à composer ce faux agenda, qu'il gratta afin de rétablir le nom d'« Austerlitz », véritable bénéficiaire des 25.000 francs comme le prouvent les mentions des deux carnets de caisse et du reçu.

« Tout cela est extrêmement régulier. On possède les documents qui ont été payés à Austerlitz et pourtant les capitaines François et Mareschal, ainsi que leur chef, le lieutenant-colonel Rollin, viennent de rejoindre M. Dautriche au Cherche-Midi. »

L'ÉCLARATION DE M^{lle} AUFRAY

M^{lle} Aufray, l'avocat du capitaine Dautriche, n'a appris que par les journaux l'arrestation des trois officiers. Il ignore sur quel fait elle est basée, n'ayant pas encore eu en main le dossier complet de l'affaire, mais d'après ce qu'il en connaît, ceux qui ont ordonné ces arrestations se trompent étrangement.

Dans quel but ? Peut-être le capitaine Cassel a-t-il obtenu des inculpés des déclarations compromettantes ? Cela l'étonnerait pourtant, car le capitaine Dautriche, à qui il a appris l'arrestation de ses anciens collègues du deuxième bureau, n'en a pas été ému le moins du monde : « Ils s'arrêteront bien tôt ou tard », a-t-il dit simplement.

En ce qui concerne le capitaine Dautriche, l'accusation ne tient pas debout. C'est établi, alors, pourquoi lui donner des complots ?

L'Affaire des Chartreux

La Séance d'Hier

LES DÉCLARATIONS DE M. MILLERAND LA SITUATION DE M. COMBES

Paris, 30 juin. Ainsi qu'il était facile de le prévoir, M. Millerand n'était pas homme à rester sous le coup de l'insinuation perfide du procureur Cottignies. Vous avez vu comment et avec quelle force il avait relevé le gant.

Par quelle aberration, sous l'empire de quelle rauque folie, M. Combes a-t-il pu commettre une pareille maladresse ? La commission d'enquête s'agitait un peu dans l'examen d'affaires connexes. M. Combes grignotait du temps et l'opinion parlementaire s'égarait. Et, brusquement, il ramène l'affaire à son point de départ ! Il provoque le terrible jouteur qu'est M. Millerand. Supposait-il donc que le sanglier n'aurait plus de crocs ?

Voilà de nouveau la commission d'enquête sur le terrain qui peut-être elle n'aurait pas dû quitter. Voici de nouveau M. Combes dans la posture la plus humiliante. On se demande en vérité quels desseins poursuit ce chef de gouvernement. Quel qu'il en soit, sa situation est redevenue plus mauvaise que jamais.

M. Combes est à la merci du plus petit incident. Si M. Georges Leygues persiste dans sa résolution d'interdire le gouvernement, la chute ne fait de doute pour personne. M. Millerand serait forcément amené à s'expliquer devant la Chambre et il n'est pas téméraire de supposer que ce hardi carnassier voudra se payer sur la bête.

La déposition si agressive de M. Millerand n'est d'ailleurs pas le seul trait important de cette journée féconde. Le silence de M. Berry, la déclaration de M. Lépine, condamné à se taire par ordre sur l'affaire des Cercles, ont produit une grosse impression sur l'opinion parlementaire. Ces trois faits sont la caractéristique de la séance d'hier.

LA SÉANCE D'AUJOURD'HUI

Paris, 30 juin.

La séance est ouverte à 11 h. 1/2 sous la présidence de M. Flidun. Le président lit une lettre du garde des sceaux demandant que la commission l'entende aujourd'hui ainsi que le procureur général et le procureur de la République.

La commission décide de lts entendre aujourd'hui à 3 heures.

DÉPOSITION DE M. AUDIER

M. Audier est introduit.
M. Audier Victor, négociant à Valence, prête serment.

M. Audier. — Je tiens à déclarer que je n'ai

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN » du 1^{er} Juillet 1904 — 25 —

MARIAGE SECRET

PAR
Paul BERTINAX
PREMIÈRE PARTIE
COMME UNE ÉPAVE
VI
A l'Hotel d'Aspremont
(Suite)

— Comme les autres, n'est-ce pas ?... Allons, le baron de Lorgerac savait ce qu'il voulait savoir.
Tout ce que cette femme affirmait, la lettre d'aveulement le leur avait indiqué d'avance. C'était bien exactement le récit annoncé.
Pourquoi donc tout le reste — tout ce qu'elle n'avouait évidemment jamais — ne serait-ce pas la vérité ?...
Dans tous les cas, l'aventurier avait démasqué ses batteries...
Il s'agissait à présent d'en finir... et vite — avec la comédie qui depuis quelques instants traînait les allures d'un mélodrame.

Et, changeant aussitôt de ton :
— Maintenant que je vous ai patiemment écoutés, écoutez-moi à votre tour et écoutez-moi bien.
... Vous n'êtes pas au Mexique, ici...
... Vous êtes en France, dans un pays où pour avoir le droit de se dire la femme légitime d'un Français, il faut « porter autre chose que le témoignage d'un individu que vous avez n'avoir pas même osé produire dans le pays où on pouvait apprécier sa valeur morale.
— Oh !... monsieur !...
— Permettez, je n'ai pas achevé. Il me reste à vous donner le très charitable avis de ne pas renouveler la tentative qui, dans mon cabinet... peut avoir de fâcheux échos... mais dont, ailleurs, les conséquences deviendraient plus graves... pour vous tout au moins.
Et comme elle le regardait avec stupeur...
— On n'a pas en France le droit de s'affubler d'un nom qui appartient à autrui, mademoiselle Manuela Castéras... car si j'ai bonne mémoire, c'est bien ainsi, n'est-ce pas, que vous vous appelez ? Par conséquent gardez-vous... oh ! gardez-vous bien... de jamais donner comme étant le vôtre le nom d'Aspremont...
... Il ne vous appartient pas, ce nom qui est celui de ma mère et que j'ai le droit, moi, de préserver de tout contact étranger...
Ah ! c'était trop !
Et, dans ce cri de révolte :
— Il est à moi. C'est le nom que por-

taît mon mari... c'est le nom que portera mon enfant !...
... Celui qui n'est pas né encore, ou celui qui n'a pas attendu votre rencontre avec le lieutenant d'Aspremont pour venir au monde ?...
— Et profittant de la stupeur de la malheureuse :
— Allons, mademoiselle Castéras, vous comprenez que vous êtes connue et démasquée. Votre coup est manqué, tout à fait manqué, voyez-vous... Et vous ferez aussi bien d'en rester là...
— Mais... c'est monstrueux... c'est atroce... c'est fou... oui, c'est fou, c'est fou, ce que vous dites...
— C'est cependant tout ce que j'ai à vous dire, en vous avertissant que la loi française n'est pas tendre pour les aventuriers qui arrivent de l'étranger à porter dans les familles l'iniquité et le trouble...
Et sa voix s'élevait en chantant, impérieuse, retentant aux livres hémis de la pauvre femme la protestation éperdue qu'elle essayait de bégayer...
— Elle procéda sommairement, la loi française, avec les intrigantes venues du dehors...
... Par simple mesure administrative... sans débat judiciaire... sans bruit aucun... sans laisser naître le scandale qu'elles venaient provoquer... on les expédia purement et simplement à la frontière sous escorte de la gendarmerie...
... Et vous voilà bien avertie, n'est-ce pas ?
Que j'entende parler de vous... que

mon oncle, car je vous réviens pour lui comme pour moi, que mon oncle soit l'objet d'une tentative de chantage...
Lettre : lettre — visite — envoi d'un intermédiaire... que j'apprenne que vous avez prononcé le nom d'Aspremont, soit pour vous en recommander, soit pour faire croire à une alliance quel conque entre notre famille et vous...
... Je vous jure qu'un quart d'heure après je suis à la préfecture de police... et que le jour même vous êtes crétée et emballée par le premier train...
... Sur ce mademoiselle, n'ayant plus rien à vous dire...
Il sonna.
Et, au valet de pied qui entra et qui regardait avec étonnement cette femme plus morte que vive... retomba sur cette chaise où elle oscillait... comme entourée de vertige :
— Joseph, reconduisez cette personne et qu'à la porte on se rappelle son visage. Ni mon oncle ni moi ne se souvenons jamais pour elle...
Pour couper court, d'ailleurs, à tout nouvel incident, il sortit aussitôt lui-même par une autre porte, laissant cette créature foudroyée seule avec ce domestique...
Allons, madame... allons, madame... faisait doucement cet homme avec une compassion mêlée de crainte... car trop visiblement s'apitoier d'était peut-être un motif à encourir les reproches de son maître...

... Allons, madame, il ne faut pas rester ici... Il faut vous en aller...
Elle ne répondait rien.
La vie, en elle, ne se manifestait que par de courts frémissesments qui donnaient tout à coup à son visage baigné de sueur une expression de souffrance aiguë.
— Madame... vous ne voudriez pas me faire avoir de désagréments... moi je ne voudrais pas non plus vous brutalement...
Où... Voilà que, cette fois, elle semblait se rendre compte.
Elle regarda, d'un indéfinissable regard, ce valet... le seul qui, dans cette maison où elle avait cru pauvre femme, qu'on l'accueillait à bras ouverts... le seul qui lui eût parlé d'une voix compatissante...
Et essayant péniblement de se relever... oh ! si péniblement !...
Où... je pars...
Mais une nouvelle atteinte de ce mal soudain qu'il venait de lui mettre au front une sueur d'agonie... un nouvel élanement lui avait comme déchiré la poitrine...
Ah ! j'ai mal... j'ai mal, murmura-t-elle en retombant...
Cependant ces crises n'altèrent pas sa sérénité... presque instantanées... puis-que déjà elle se soulevait tonnée de ne plus souffrir...
— Je pars... je pars...
Et elle suivait en chancelant cet homme qui lui montrait le chemin...

Elle descendait, inconsciente... comme hébétée... le large escalier... Elle arrivait dans la cour... Elle passait sous la porte monumentale... Ah !... là encore... elle était obligée de s'arrêter...
De s'appuyer à la muraille... C'est horrible ce que, pendant quelques secondes, elle avait éprouvé...
Allons... la douleur avait encore une fois disparu...
La grande porte était ouverte à deux battants...
La tête perdue... elle... trouva sur le trottoir... fit quelques pas à l'aventure... s'engagea dans la rue de Seine...
Elle eut tout à coup, poussant un grand cri, elle s'abattit, vaincue... terrassée par le mal insupportable à présent... qui la torturait dans tout son pauvre corps...
Et, cette fois, la douleur tenace la tenaillait sans accalmie...
... Toujours plus violente... toujours plus atroce...
(A suivre.)

GRANDES FÊTES
DU
RAPPEL RÉPUBLICAIN
Bon N° 25

Dernière Heure

UNE INTERPELLATION

Paris, 30 juin. — M. Julien Goujon va déposer une interpellation sur la procédure suivie dans la formation des dossiers criminels.

NOUVELLES MILITAIRES

Paris, 30 juin. — Le ministre de la guerre vient de décider que les hommes qui n'ont qu'une année de service à accomplir (dispensés et ajournés) ou ceux qui sont astreints à 2 ans de service, après avoir été ajournés une fois, pourront être incorporés en 1904 dans les régiments de cavalerie s'ils ont subi avec succès devant une commission militaire un examen qui portera sur l'équitation et sur le dressage du cheval.

FRANCE ET ITALIE

Rome, 30 juin. — La Chambre adopte à bulletin secret par 277 voix contre 45, la convention entre la France et l'Italie du 15 avril 1904 relative aux avantages réciproques accordés aux ouvriers des deux pays.

Alger, 30 juin. — Le roi Victor Emmanuel vient d'adresser au 3^e régiment de zouaves à Philippeville un superbe portrait représentant le roi Victor Emmanuel sur le champ de bataille de Solferino.

M. Combes et l'Ambassade du Vatican

Paris, 30 juin. — M. Combes a été entendu cet après-midi par la commission du budget. Voici exactement ce qu'il a déclaré à la commission relative à l'ambassade du Vatican :

Le gouvernement réserve son avis sur la question jusqu'au moment où la discussion du budget des affaires étrangères viendra devant la Chambre. Jusque-là, les choses resteront en l'état actuel.

M. Sembat ayant demandé ce que signifiaient les mots « état actuel » et si le rappel de l'ambassade auprès du Saint-Siège avait été notifié, M. Combes a répondu :

Je ne sais pas si le rappel a été notifié, mais ce que je puis dire, c'est qu'il est effectué et que l'ambassadeur ne retournera pas à Rome.

M. Berry posa à M. Combes la question suivante : « S'il ne doit plus y avoir d'ambassadeur auprès du Pape, pourquoi nous avez-vous demandé dans le budget des crédits relatifs à l'entretien de cette ambassade ? Il s'agit de dépenses inutiles. »

M. Sibille parla dans les mêmes sens. M. Combes. — Ce sont des crédits nouveaux. (Protestations.) Je dis que jusqu'à nouvel ordre, l'ambassadeur ne retournera pas à Rome.

M. Berry. — Alors je constate que c'est pas un rappel momentané. M. Combes. — C'est pas un rappel momentané. M. Berry. — Alors je constate que c'est pas un rappel momentané.

M. Doumer, président. — Il y a lieu de ne pas émettre d'avis précipité. La situation faite à la commission est aussi étrange que nous le voyons. C'est la seule que je n'aurais pas envisagée.

M. Jules Roche. — Je propose à la commission de suspendre ses travaux jusqu'à ce que le gouvernement ait donné son avis.

M. Doumer. — Je propose à la commission d'attendre jusqu'à demain pour statuer. D'ici là, j'aurai un entretien avec le gouvernement. Il en fut ainsi décidé.

La Guerre Russo-Japonaise

TÉLÉGRAMME DE KOUROPATKINE Saint-Petersbourg, 30 juin. — Voici le rapport officiel adressé par le général Kouropatkine à l'empereur :

Le 27, vers 8 heures du matin, notre détachement d'infanterie et de cavalerie, commandé par le général Kouropatkine, occupa la position de Semu-Tchen.

À 9 heures du matin, on découvrit la marche en avant d'une brigade ennemie. La ville de Semu-Tchen était aussitôt occupée par les Japonais, ensuite de quoi nos troupes se retirèrent lentement, à 11 heures, vers le nord.

Nos pertes sont d'un officier et de dix soldats blessés.

La reconnaissance, effectuée sur la route de Siakhotan à Erdaïhou, a établi la présence de six compagnies et de deux escadrons ennemis à Mayarala, à 5 kilomètres au sud de Siakhotan. Pendant cette reconnaissance, deux officiers et cinq hommes furent blessés.

Le 28, dès 4 heures du matin, un détachement ennemi fort d'une brigade d'infanterie environ avec 2 batteries a occupé Sendiao et a ouvert une canonnade contre nos avant-postes occupant la montagne Noire au sud de Siakhotan ; nos trois compagnies ont tenu ferme sous le feu jusqu'à l'arrivée des renforts.

Vers 6 heures du matin une batterie de cosaque et une batterie de montagne à cheval sont parties pour la position et ont ouvert un feu de front et de flanc contre les batteries japonaises et d'épaisses colonnes d'infanterie apparues contre notre flanc gauche.

Après midi, les Japonais se sont mis à reculer. L'offensive et le poursuivent l'ennemi jusqu'à Sandiao.

Nos pertes ont été de 2 officiers contusionnés, 6 soldats tués et 33 blessés.

Le combat a recommencé le 27 juin, dès 5 heures du matin, à Siakhotan. Une batterie cosaque et une batterie à cheval ont chassé à plusieurs reprises l'infanterie ennemie et ont réduit au silence les canons japonais. Une partie de notre infanterie a fait plusieurs charges contre-attaques et a repoussé les Japonais à notre flanc droit. Le combat était fini à 5 heures.

Un peloton de la 2^e batterie à cheval ayant participé à cette affaire, donna tout le monde par sa vaillance, en se portant vers le défilé de Sandiao et en tenant ferme contre 8 canons de l'ennemi jusqu'à ce que fut épuisée toutes ses munitions. Nos pertes ne sont pas encore complètes, mais elles ne surpassent pas 50 hommes.

Durant la journée du 26 juin, un détachement d'avant-garde japonais, fort d'un bataillon et d'un escadron, occupa Tchouhouline.

Vers le soir du 26 juin, on aperçut sur la route de Snyan à Khaïtchen une concentration vers le village de Vandiapouza d'environ 27 bataillons ennemis. Depuis le matin du 27 juin, les Japonais ont occupé la position de Daine et ont tourné son flanc droit avec des forces d'au moins une division d'infanterie ayant trois batteries de campagne. Le combat dura jusqu'à 5 heures.

Ayant constaté les forces de l'ennemi et découvert le mouvement tournant des Japonais sur notre flanc droit, notre détachement se retira lentement du défilé de Daine ; l'ennemi arriva à la position de Daine à 10 heures environ de 200 hommes. L'ennemi poursuivit sa marche en avant sur

Les travaux de la section comprise entre le Puy-d'Or et Limonest sont complètement terminés.

Il est donc probable que cette ligne tant désirée par la région du Mont-d'Or pourra être livrée à la circulation vers la fin de juillet.

Phé du Serpent. — Au 1^{er} étage ; Le borbore spécial et exclusif pour l'exécution des ordonnances des Médecins.

QUINA CHABLY Faits Divers

Grave accident sur la voie. — Un douloureux accident est arrivé hier à Oullins, à 9 heures du matin, sur la ligne du chemin de fer P.-L.-M.

Un contre-maître au service de M. Aubert, entrepreneur des travaux de la voie, était monté sur un wagon se rendant, emporté à toute vitesse par une locomotive, sous le tunnel de la Mulatière, où sont effectués des travaux.

Soudain, le wagon, ayant commis l'imprudence de se pencher en avant, est tombé violemment heurté par un poteau. Il s'éleva aussitôt sans pousser un cri.

Transporté par ses camarades à la pharmacie des Besses au Pont d'Oullins, il y reçut les premiers soins et fut ensuite transféré à son domicile où plusieurs docteurs furent appelés à son chevet.

M. Perrot ne porta aucune trace apparente, mais il est resté longtemps sans connaissance et a perdu du sang par les oreilles, ce qui fait croire que le malheureux a des lésions internes.

L'état du blessé est très grave. On redoute une issue fatale.

Crue du Rhône. — Les pluies abondantes de ces derniers jours ont occasionné une crue légère du Rhône.

Comme on ne redoute pas une augmentation sensible du niveau du fleuve, les riverains n'ont pas eu à prendre de grandes précautions.

Tombé dans les escaliers. — M. Gaspard Marines, manoeuvre, place des Rivières, est tombé accidentellement en descendant les escaliers de la maison portant le numéro 6 de la rue de la République.

Dans sa chute le pauvre homme s'est brisé le bras droit.

Il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Une voleuse. — Les agents de la Sûreté ont arrêté hier une nommée Laurence V..., âgée de 35 ans, inculpée d'avoir volé différents bijoux, une de ses voisines.

Cette voleuse a été écrouée.

VILLEURBANNE. — 850^e Section des Vétérans des Armées de terre et de mer. — Dimanche 30 juin, à 10 heures, au siège social, rue de la République, 30, ont eu lieu les travaux préparatoires de la troisième assemblée générale.

Les travaux ont été présidés par M. Girard, l'actif commissaire de police de Villeurbanne, qui a prononcé quelques paroles de bienvenue et a remercié les assistants.

Le président a été élu M. Girard, l'actif commissaire de police de Villeurbanne, qui a prononcé quelques paroles de bienvenue et a remercié les assistants.

Le président a été élu M. Girard, l'actif commissaire de police de Villeurbanne, qui a prononcé quelques paroles de bienvenue et a remercié les assistants.

Le président a été élu M. Girard, l'actif commissaire de police de Villeurbanne, qui a prononcé quelques paroles de bienvenue et a remercié les assistants.

Le président a été élu M. Girard, l'actif commissaire de police de Villeurbanne, qui a prononcé quelques paroles de bienvenue et a remercié les assistants.

Le président a été élu M. Girard, l'actif commissaire de police de Villeurbanne, qui a prononcé quelques paroles de bienvenue et a remercié les assistants.

Le président a été élu M. Girard, l'actif commissaire de police de Villeurbanne, qui a prononcé quelques paroles de bienvenue et a remercié les assistants.

Le président a été élu M. Girard, l'actif commissaire de police de Villeurbanne, qui a prononcé quelques paroles de bienvenue et a remercié les assistants.

Le président a été élu M. Girard, l'actif commissaire de police de Villeurbanne, qui a prononcé quelques paroles de bienvenue et a remercié les assistants.

Le président a été élu M. Girard, l'actif commissaire de police de Villeurbanne, qui a prononcé quelques paroles de bienvenue et a remercié les assistants.

Le président a été élu M. Girard, l'actif commissaire de police de Villeurbanne, qui a prononcé quelques paroles de bienvenue et a remercié les assistants.

Le président a été élu M. Girard, l'actif commissaire de police de Villeurbanne, qui a prononcé quelques paroles de bienvenue et a remercié les assistants.

Le président a été élu M. Girard, l'actif commissaire de police de Villeurbanne, qui a prononcé quelques paroles de bienvenue et a remercié les assistants.

Le président a été élu M. Girard, l'actif commissaire de police de Villeurbanne, qui a prononcé quelques paroles de bienvenue et a remercié les assistants.

Le président a été élu M. Girard, l'actif commissaire de police de Villeurbanne, qui a prononcé quelques paroles de bienvenue et a remercié les assistants.

Le président a été élu M. Girard, l'actif commissaire de police de Villeurbanne, qui a prononcé quelques paroles de bienvenue et a remercié les assistants.

Le président a été élu M. Girard, l'actif commissaire de police de Villeurbanne, qui a prononcé quelques paroles de bienvenue et a remercié les assistants.

ment volontaire contracté après le tirage au sort. Or on ne peut s'engager pour un an.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

Le 9 juillet, on a eu un concert sera donné à Bellecour avec le concours précieux de l'Orchestre municipal, de l'Harmonie municipale et de nos principales sociétés chorales et instrumentales.

LA VIE LYONNAISE LES GRANDES FÊTES D'ÉTÉ du « Rappel Républicain » LOOPING AUTO-CYCLISTE du 10 juillet

L'ITINÉRAIRE Nous allons reprendre notre itinéraire et commencer l'itinéraire de la boucle supérieure du 8.

Chronique des Villes d'Eaux ÉVIAN-LES-BAINS Aujourd'hui commencent les grands concerts symphoniques du Casino.

125.000 TIMBRES VOLES Le vol du Palais du Commerce. — Arrêtation du principal voleur.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE Lyon, 30 juin. Voici le bulletin météorologique de l'Observatoire de Lyon.

TRIBUNE POLITIQUE Groupe Républicain Nationaliste. — Malgré le temps abominable, nous avions belle réunion mercredi au local du groupe.

COUR D'ASSISES DU RHONE Audience du 30 juin L'AFFAIRE DU GRAND-CAMP Nous voulons à la dernière journée de la session supplémentaire, journée supplémentaire elle-même, en raison de l'incident malheureux qui provoqua, vendredi dernier, son renvoi à ce jour et qui eut pour lieu la barre M^e Huguet au lieu et place de M^e Herichy indisposé.

CHRONIQUE Tramway de Champagne à Limonest. — Les travaux d'établissement de cette ligne ont commencé mardi dernier sur la section comprise sur la route nationale n^o 6, entre Champagne et le Puy-d'Or.

AVIS DE DÉCÈS Madame Francis Tardy, les familles Meyssonier, Paul Tardy, Justin Blein, Alfred Tardy, Louis Gallix et Gondamin, ont l'honneur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'elles viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Francis TARDY

LA PHLÉBITE Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures persistantes, les engorgements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ?

Arquebuse du Patronage LA SEULE, LA VRAIE MARQUE P. BOUCTIENET Représentant 70, Boulevard des Brotteaux, 70

DIMANCHE 3 JUILLET 1904 à 2 heures 1/2 COURSES D'ANES A CHARBONNIÈRES Prix des Places : Pesage... 5 fr., Tribune... 2 fr., Pelouse... 1 fr., Pourtour... 0 fr. 50, Automobiles... 3 fr.

VOIR EN 4 PAGE NOS Petites Annonces Économiques

MERCURIALE DU MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LYON-AUX Jeudi, 30 juin. Moutons français. — Aménés 200, renvoi 000. On a payé de 200 à 230 fr. les 100 kilogrammes.

Courrier des Spectacles Concert de l'Horloge. — C'est un véritable régal pour les yeux et les oreilles que cette revue lyonnaise. Rien ne va plus... On ne se lasse pas d'entendre le dialogue spirituel et les couplets satiriques qui en sont le plus vif attrait.

Communications et Avis Divers La Violette. — La Violette chorégraphique, fondée en 1903, braverait Fritz. Tous les vendredis, cours de 8 à 11 heures de son nouveau local, 78, rue de l'Hôtel-de-Ville.

SPECTACLES ET CONCERTS CONCERT DE L'HORLOGE. — Ce soir, à 8 heures, concert varié à 9 heures 1/2, Rien ne va plus, revue locale de MM. Talmat et Talmat. Gros succès.

Quatrième arrondissement. — Poullet Marie, employé, 35 ans, Charité, f. 3 h. — Chevalier Jean, 35 ans, Charité, f. 3 h. — Sourlois Pierre, maçon, 29 ans, Mouton, f. 3 h. — Pinel François, épouse Rey, sans profession, 47 ans, Hôtel-Dieu, f. 6 h. s. — Barral Constant, 6 mois, rue Penhièvre, 16, f. 3 h. — Izabelle Lucien, 15 ans, rue Gentil, f. 6 h. s. — Thén Joseph-Paul, cantonnier, 50 ans, rue Penhièvre, 9, f. 6 h. s.

COURS DE LYON

Table of stock market prices for Lyon, including various bonds and shares.

COURS DE PARIS

Table of stock market prices for Paris, including various bonds and shares.

BOURSE DE LONDRES

Table of stock market prices for the London Stock Exchange.

MINES D'OR

Table of gold mine prices and market activity.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market commentary for Lyon.

Le 3 0/0, avec un centime de déport, a fait 97,95, 97,975 et 97,95. Depuis plusieurs mois, les caisses achètent, quotidiennement, 30.000 francs de rente au comptant.

L'Extérieure a débuté à 87,85 pour toucher 87,95, faire 87,75 et finir à 87,80. Les Corléens vont partir en vacances et Maura est plus sôlée que jamais.

Le Turc unifié, de 86,45, a coté 86,50 pour fermer à 86,20.

Le Rio-Tinto, de 1311 a touché 1310 pour clore à 1312.

Le cuivre fermait à Londres à liv. st. 56.12.0. Américain inchangé.

Comptant. — Actions. — Dombrowa 1492, Roche Mollière 1620, Croix-Paquet 620, Valence 487, Voiron 31, Germain 305, Carrières 500, Paris Dynamite 38, Paris Givert 424, Usines 49.50, Comptours 4550.

Obligations. — Cacérés, nous conseillons l'achat de ces obligations ainsi que l'ouest d'Espagne.

En Banque. — Mines soulevées. — East Rand 197, Goldfields 162, Rand Mines 263.

Actions. — Pottendorf 509, Sud Russe 807.50, Electron 240, Borax préf. 206, North 48.50, Artois 92, Pile Bluc 53, Electrolux 440, Brevets 487, Glace Algérienne 77, Négociants 88, Syndicat Lyonnais 1240, Alimentation 85.25, Gaz Tournus 275, Richard 450, parts 44, Textiles 235, 230, 242, 230, réalisations difficiles, Cycles 40.

Obligations. — Shanghai 500, Pottendorf 468, Makewa 300.50, Donetz Jourievska 433, Saint-Petersbourg 479, Ville Vienne 428, Varsovie 522.

Cours de compensation

Table of exchange rates for various currencies.

3 0/0..... 97.60 97.90 B.O.01

En Banque..... 488 485 2.25

De Beers..... 470 462 0.875

Goldfields..... 499 496 0.90

East Rand..... 55 45 0.22

Rand Mines..... 267 262 4.25

Transvaal..... 140 136 0.50

Financière..... 87 88 0.40

Tharsis..... 408 413 0.50

L'argent valait 3 0/0 au parquet, 5 0/0 en coulisse environ.

TREBLA

P.-S. — Le Chroniqueur financier répond à toutes demandes de renseignements. Joindre un timbre de 0 fr. 15 pour la réponse.

PARIS Paris, 30 juin.

Début ferme sur les Mines d'or, faible au parquet; puis celui-ci se raffermi.

Plus tard, on a été faible au parquet sur les nouvelles de guerre qui paraissent peu favorables aux Russes; cette concentration en arrière, prévue et conseillée cependant, déconcerte un peu et prête aux

Informations financières

réalisations. Mais le grand bon marché de l'argent vient redonner du courage aux acheteurs.

Il paraît qu'il est encore meilleur marché et plus abondant qu'à la précédente liquidation; nos disponibilités énormes s'accroissent tous les jours au lieu de diminuer. La Rente française est calme, mais bien tenue. Les Mines d'or font preuve d'excellentes dispositions sur les bonnes nouvelles relatives à la main d'œuvre.

Compagnie des tramways du Loir-et-Cher

La Compagnie des Tramways du Loir-et-Cher a tenu le 16 juin dernier son assemblée générale ordinaire.

Cette réunion a approuvé les comptes de l'exercice 1933 et fixé le dividende à 25 francs brut par action.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 15 juillet prochain, à raison de 24 fr. par action nominative et 23 fr. par action au porteur.

L'assemblée a nommé M. Gabriel Térouanne administrateur, en remplacement de M. Jules Garel, décédé.

Le Gérant : CLAUDIUS LAMURE.

Tirage sur machines rotatives Marinoni 40.000 exemplaires à l'heure.

Imp. WALTNER ET C^e, 3, rue Stella. — Lyon

H. BAUCHE & C^e INCROCHETABILITE. LYON - 7, rue Président Carnot, 7 - LYON. INCOMBUSTIBILITE ABSOLUES. COFFRE-FORT "LE CUIRASSE".

EDEN-HOTEL. Boulevard Gambetta, NICE. OUVERT TOUTE L'ANNEE. Pension de famille. Entouré d'un grand parc avec eau de source.

ASTI-MOUSSEUX. Moscato Spumante d'Origine. Michel PÉRONA, Chambéry.

A VENDRE UNE PROPRIETE à LYON. 94, Rue de Monplaisir, 168. MAISON D'HABITATION de construction récente. Avec JARDIN de 300 mètres environ.

150.000, 10.000 Plus 116 autres lots de 1.000, 500 à 100'. Tirage le 15 DECEMBRE 1934.

MAISON BÉNEVOLE. 48, Rue de la République, LYON. OPTIQUE SCIENTIFIQUE ET MÉDICALE.

ROBES ET CONFECTIONS. A façon pour Dames et Fillettes. PLACE BELLECOUR, 27, au 3^e LYON.

VERS et CONFIZIONS des enfants guéris par la POUDRE THERMIQUE LICH.

A VENDRE. Jolie propriété, à 5 minutes de la gare de Collonges, près de la Saône, composée de: 1^o Maison de maître, presque neuve, 8 pièces en très bon état.

ABONNEMENTS SANS FRAIS dans tous les Journaux du Monde. S. P. A. 52, Rue de la République, LYON.

ALBERTINY & C^e Pâtes Alimentaires EXTRA. S. P. A. 52, rue de la République, LYON.

« LE RAPPEL REPUBLICAIN » DE LYON. Journal Démocratique Quotidien. BULLETIN D'ABONNEMENT.

AMER, TONIQUE, HYGIÉNIQUE. Apéritif, Digestif. SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS. Exiger la Boutelle d'origine. FERNET-BRANCA des FRATELLI-BRANCA DE MILAN. Les SEULS qui en POSSÈDENT le Véritable Procédé.

PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES. 0.25 minimum 2 lignes. LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ ARTISTIQUE & COMMERCIALE Agence S. P. A. 52, rue de la République, 52, LYON.

DEMANDES D'EMPLOIS. J. homme, très sérieux, cherche place M. comme régisseur comm. français, allemand et anglais, bon référé, H. O. S. 203, p. rest. Lyon-Bellecour.

OBJETS D'OCCASION. A vendre, moteurs à gaz essence et vap. pompes et essor. Revol, r. Tissot, 9, Lyon.

SPORT. Voiturette conf. p. tri. moto ou pet. âne à céder, p. 400 fr. Manigand, Gr. Perrière, Miribel (Ain).

AVIS DIVERS. Crédit industriel, 13, r. Jean-de-Tourne, G service spécial pour enquêtes, recherches, surveillances, renseignements commerciaux et confidentiels. Maison de confiance. Prix modérés.

AVIS. Les plus hautes merveilles à la portée de tous... Avis. — Les Petites Annonces devant paraître le mardi ne peuvent être insérées que si elles nous parviennent le lundi avant 5 heures.

ROGER-LA-HONTE. PAR Jules MARY. Il parla de ces billets et du mystérieux personnage que l'accusé ne voulait pas nommer.

Arrivé là de sa plaidoirie, la voix de Lucien faiblissait un peu. Il plaidait depuis une heure. Il était fatigué.

Il pria le président de lui donner quelques moments de repos. L'audience fut suspendue.

Laroque, et ne répondant pas aux juges dans la crainte de l'accabler d'une preuve de plus.

trompé. Tout marcha à souhait ! » puis il lut. D'abord il ne comprit pas bien.

son âme s'étaient subitement illuminées, Lucien revoyait les hésitations de Laroque non seulement devant les juges mais surtout à la prison de Versaille, quand lui-même l'interrogeait.